

Luxembourg, le 18 avril 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs:

« Il va sans dire que la culture des asperges constitue une chance pour diversifier l'offre de produits agricoles venant de nos contrées tout en générant des revenus complémentaires pour les entreprises agricoles qui sont prêtes à varier davantage leur production. »

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs:

- *Monsieur le Ministre peut-il présenter des statistiques concernant le développement de la culture des asperges au Luxembourg?*
- *Combien de producteurs ont décidé de s'investir dans ce domaine? Combien d'emplois en dépendent et quel est le chiffre d'affaires total en la matière? Quelles sont les régions préférées pour cultiver des asperges au Luxembourg?*
- *Par quels instruments les pouvoirs publics soutiennent-ils la production d'asperges? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu